

Régime sec pour avenir sombre ?

Les employeurs siégeant en Commission Paritaire Nationale auront produit un effort colossal... en consentant pas moins de 3 réunions exclusivement consacrées à la NAO nationale, là où précédemment ils l'expédiaient volontiers en deux rencontres menées à train d'enfer ! On leur impose en effet une promiscuité gênante avec des représentants de salariés psalmodiant leurs jérémiades, s'autorisant même des éclats de voix qui contrarient toute somnolence réparatrice. Bref, leur énergie pleinement mobilisée pour supporter ce pénible rituel, il fut impossible aux employeurs de produire quelque autre effort que ce soit : l'indécence de leur proposition, unanimement rejetée, en témoigne...

STRATÉGIE PATRONALE : D'ABORD, FAIRE PEUR...

Les employeurs assénèrent donc les constats et études habituelles à des syndicats qui n'en disposaient pas en amont (imaginez qu'ils puissent les étudier et vouloir en débattre), en les assaisonnant de commentaires angoissants sur un avenir bien sombre. Nous n'en attendions pas moins : la NAO traitant notamment de l'évolution des rémunérations des salariés, pour museler les appétits, rien de mieux qu'un futur anxio-gène. C'est ainsi qu'ont défilé perspectives macro-économiques 2017, bilan social 2015, éléments de contexte, égalité professionnelle, recrutement et évolution des effectifs... ainsi qu'une inflation 2017 estimée à 1,2%.

NAO : LES DEMANDES DU SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA

Ce taux, conjugué aux bons résultats du groupe, justifiait pleinement notre demande d'augmentation générale de 650 € brut, montant uniforme plus favorable aux rémunérations les moins élevées. Les autres syndicats, tout au moins pour ceux qui ne portaient pas des revendications déconnectées de toute réalité, demandaient une augmentation générale variant entre 1,1% et 1,2%.

Nous avons également précisé nos ambitions en matière de :

- ◆ révision des minima salariaux inchangés depuis 2010,
- ◆ salaire d'embauche,
- ◆ égalité Homme/Femme,
- ◆ carrière des salariés,
- ◆ transfert de l'enveloppe part variable vers le salaire fixe...

Nous souhaitons aussi l'ouverture de négociations nationales sur les congés spéciaux, l'impact de l'ancienneté sur les minima salariaux (cf. AFB et BP), la compilation dans un document unique de tous les textes actualisés régissant la branche.

MAIS VOUS N'Y PENSEZ PAS, MA PÔV'DAME !

En réponse aux demandes syndicales, qui pouvaient faire l'objet d'un mix intelligent, sous réserve de réellement les considérer ou de les inscrire dans le temps, ce ne fut que cris d'orfraies et regards horrifiés. Leur description apocalyptique de lendemains terrifiants n'ayant pas atteint son but, les employeurs étaient incapables d'expliquer le niveau de leur proposition totalement décalée. Pour tenter de juguler le vif mécontentement des syndicats, ils ont feint la réflexion avant de l'aménager à la marge. Bien entendu, la version finale n'a recueilli aucune signature syndicale et s'est donc transformée en recommandation salariale adressée aux entreprises : « une prime de 350 € bruts base temps plein pour les salaires inférieurs ou égaux à 35 000 €, versée sur la paie du mois de février 2017 ».

UN VÉRITABLE CONTRESENS

Cette stratégie, si toutefois il s'agit bien de cela, est totalement contreproductive. D'immenses enjeux s'ouvrant à notre groupe, il doit pouvoir compter sur toute la vigueur de sa richesse humaine et la mobilisation des énergies. Pourtant, ses dirigeants délivrent un discours anxio-gène conjugué à une mesure salariale non pérenne, tout à la fois dévalorisante car elle ne reconnaît pas le travail fourni pour produire les résultats 2016, et clivante dans ce qu'elle ignore la moitié du personnel. Le message est aussi clair qu'affligeant. Selon BPCE, il revient désormais aux entreprises de mener leur propre NAO, chacune étant en capacité de prendre des mesures salariales complémentaires en phase avec sa situation propre. Reste à lister ce qui sera arraché ici ou là pour compenser la disette salariale organisée par la branche.

CERTAINS MESSAGES DÉLIVRENT LEURS EFFETS NÉFASTES AINSI INSIDIEUSEMENT MAIS SÛREMENT QU'UN POISON INOCULÉ INVESTIT UN ORGANISME. ON NE PEUT IMPUNÉMENT JOUER AVEC LES ANGOISSES ET IGNORER LE BESOIN DE RECONNAISSANCE DES ÉQUIPES. LE PROPRE DU BOOMERANG EST SON RETOUR...

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa,
Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO
Francois-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC

